



© PHOTO : PRIVÉ

l'animal à tout prix, mais d'avoir le taux de retour le plus bas possible. »

**” Durant la seule période des vacances, nous accueillons généralement une centaine de chiens, souvent égarés pendant une balade.**

**Quelle est l'erreur la plus fréquente commise par les adoptants ?**

« Ils viennent chercher un chien ou un chat comme on vient dans un bazar à cadeaux, parce que par exemple leur enfant a eu de beaux points aux examens... et ce sans même avoir vu l'animal au préalable ! Adopter un animal c'est un véritable engagement à ne pas prendre à la légère. Parfois aussi, les gens pensent qu'on fait du business avec les animaux. C'est faux ! Nous travaillons bénévolement et à pertes ; un animal adopté pour un montant de 300 euros nous en a coûté en général le double. »

**Comment compensez-vous ces pertes ?**

« Nous sommes une structure privée, financée par des donateurs privés. Nous offrons un service public que personne d'autre n'assure. Nous sommes soumis à des coûts de fonctionnement conséquents : environ 150 000 euros par mois. Il est possible de nous adresser des dons, par exemple via notre site internet. À partir d'un don de 40 euros, on peut bénéficier d'une déduction fiscale avantageuse. Il est également possible de faire un legs. Nous équilibrons aussi notre budget grâce à des activités annexes comme les bénéfices générés par l'exploitation du restaurant La Cantine du charbonnage à Floriffoux et la location de salles sur le même site pour séminaires, conférences et expositions. » ■

EN COLLABORATION AVEC



croixbleue.be

## Au service des animaux perdus

Les trois refuges de la Croix Bleue de Belgique sont situés à Bruxelles, Anvers et Namur. Chaque année, ils accueillent aux alentours de 2 500 chiens et chats perdus, abandonnés ou saisis. Mortimer Van der Meeren, leur coordinateur, nous détaille leur fonctionnement et leurs besoins.

Texte : Philippe Van Lil



**Mortimer Van der Meeren**

Coordinateur  
Croix Bleue

**Comment se passe la prise en charge des animaux dans vos centres ?**

« Dans un premier temps, nous n'avons pas le droit d'aller chercher directement les animaux sur la voie publique. Cela doit se faire à la suite d'un réquisitoire de la police. Dans un deuxième temps, nos responsables de refuges prennent en charge les animaux. Triés sur le volet, nos collaborateurs sont de véritables amoureux des animaux. Ils les alimentent, nettoient leurs cages, les divertissent et les promènent. Nous avons par exemple des promeneurs attirés qui doivent suivre un cycle de trois cours d'éducation canine. »

**Puis, vous mettez les animaux à l'adoption...**

« Nous mettons d'office tous les animaux à l'adoption : au bout de 15 jours pour les non-pucés et de 30 pour les pucés. Le signalement des animaux non pucés est toujours diffusé sur

tous nos réseaux sociaux. Si l'animal est pucé, nous contactons le maître de l'animal via le numéro de téléphone référencé sur la puce, puis lui adressons un courrier recommandé s'il ne se manifeste pas... D'où l'importance de pucer son animal ! »

**Comment se passe une adoption ?**

« Les candidats adoptants doivent remplir un questionnaire. Il reprend tous les éléments pratiques qu'en principe, toute personne pourrait se poser : disposez-vous d'un jardin pour le type d'animal convoité ? Quand travaillez-vous et combien d'heures restez-vous absent ? Puis, il y a le matching : une présentation entre l'animal et le candidat adoptant. Il faut que l'animal ait un coup de cœur autant que le maître. On voit parfois un chien qui n'aime pas la personne ; dans ce cas, il faut aussi respecter le choix de l'animal. Le but n'est pas de faire partir

**Quelles sont vos missions ?**

« Tout d'abord, la prise en charge des animaux errants, perdus ou saisis. Nous avons en permanence quelque 300 chiens et chats dans nos refuges. Durant la seule période des vacances, nous accueillons une centaine de chiens, souvent égarés durant un court séjour ou une promenade. Ensuite, nous assurons des campagnes de stérilisation pour les chats errants. Quand leur prolifération est excessive, ils accumulent les maladies, ne sont pas soignés et dépérissent. Cela peut devenir un problème de salubrité publique. »